

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 8 juillet à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Réal Daigle poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6. Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

CONSULTATION PUBLIQUE A 19H30 POUR LES RÈGLEMENTS NO. 309-17 ET NO.336. LE MAIRE EXPLIQUE AUX MEMBRES DU PUBLIC LES DEUX RÈGLEMENTS ET RECOIT LES COMMENTAIRES.

2024-07-95 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 8 JUILLET 2024

1. Ordre du jour au 8 juillet 2024
2. Procès-verbal du 3 juin 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Deuxième projet règlement no.309-17 modifiant le règlement de zonage no.309 visant certaines conditions pour les campings et les chenils, et règlement no. 336 concernant la garde d'animaux.
 - b) Avis de motion et 1^{er} projet règlements no. 337 mode de tarification pour travaux au cours d'eau banche 12 rivière Lacolle;
 - c) Avis de motion et 1^{er} projet règlement no.338 mode de tarification pour travaux au cours d'eau Burns branche 4
5. Demande de dérogation mineure concernant l'emplacement d'un bâtiment accessoire 758 ch. Williams
6. Tableau des comités municipaux
7. Mandat d'inventaire d'immeubles au camping Canne de bois
8. Mandat d'inventaire d'immeubles au camping Le Dauphinois
9. Participation à la réalisation d'une démarche municipalité amie des aînés (MADA)
10. Reddition de comptes pour subvention PRABAM
11. Conformité des adresses au camping le Dauphinois
- 12 Appui à la municipalité de Saint-Gervais- dossier fermeture de points de services Desjardins
13. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 1. Congres de la FQM pour les élus
 - b) Voirie :
 1. Location toilette chimique Halte cycliste Hemmingford
 2. Achat coupe-bordure
 - c) Service des incendies
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Foire de Havelock
14. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies

15. Sujets divers
16. Correspondance
17. Période des questions
18. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
 APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 15, "Sujets divers", ouvert.

2024-07-96 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE 3 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
 APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 3 juin 2024 tel que déposé.

2024-07-97 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400217	2024-06-04	Royal Canadian Legion	100,00 \$
202400218	2024-06-04	Sean Hadley Promotions	689,85 \$
202400219	2024-06-04	VENTS D'ESPOIR de la Vallée	500,00 \$
202400220	2024-06-06	Société assurance automobiles- Qué	16,00 \$
202400221	2024-06-06	Excavation Erwin Inc.	6 869,77 \$
202400222	2024-06-06	Tammy Vaillancourt	292,50 \$
202400223	2024-06-06	MRC des Jardins-de-Napierville	125 385,39 \$
202400224	2024-06-06	Pavages MCM Inc.	2 874,38 \$
202400225	2024-06-06	Sanibert	332,79 \$
202400226	2024-06-07	Ministère du revenu du Québec	10 489,19 \$
202400227	2024-06-07	Receveur Général du Canada	3 995,91 \$
202400228	2024-06-06	André Paris Inc.	5 041,65 \$
202400229	2024-06-06	Le Buffet du Chef	3 746,91 \$
202400230	2024-06-06	Céline Prévost	280,00 \$
202400231	2024-05-31	Desjardins - Assurances	2 848,97 \$
202400232	2024-06-06	Desjardins - Assurances	2 848,97 \$
202400233	2024-06-11	Bell Mobilité	48,32 \$
202400234	2024-06-11	Hydro-Québec	2 062,96 \$
202400235	2024-06-11	CIBC Visa	3 181,96 \$
202400236	2024-06-11	WEX Canada Ltd. (esso)	1 953,43 \$
202400237	2024-06-11	Cogeco Connexion Inc.	329,87 \$
202400238	2024-06-17	Solution Ford Inc.	83 847,15 \$
202400239	2024-06-18	Bell Mobilité	47,08 \$
202400240	2024-06-20	Pavage Axion	764 572,75 \$
202400241 & 202400242		Annuler	
202400243	2024-06-30	Dubuc Sylvie	300,00 \$
202400244	2024-06-30	CIBC Visa	9 913,82 \$
202400245	2024-06-30	Stephanie McAdam	300,00 \$
202400246	2024-07-04	QUEST Climatisation inc.	3 219,30 \$
202400247	2024-07-08	Dunton Rainville	4 423,95 \$
202400248	2024-07-08	Fonds d'information	108,00 \$
202400249	2024-07-08	Village de Hemmingford	1 809,83 \$
202400250	2024-07-08	MRC des Jardins-de-Napierville	9 816,00 \$
202400251	2024-07-08	Perron et fils Inc.	257,31 \$
202400252	2024-07-08	Somerville Garage	5 619,04 \$
202400253	2024-07-08	William Scully Ltée	26,46 \$
202400254	2024-07-08	Les Carrières Ducharme Inc.	642,28 \$
202400255	2024-07-08	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	609,37 \$
202400256	2024-07-08	Boutin, Paule	50,00 \$
202400257	2024-07-08	Langlois, Mario	50,00 \$

202400258	2024-07-08	Christopher McAdam	85,56 \$
202400259	2024-07-08	JALEC INC.	459,90 \$
202400260	2024-07-08	Mecanique Hemmingford	387,36 \$
202400261	2024-07-08	SEAO - Constructo	13,37 \$
202400262	2024-07-08	Groupe BR Metal	531,76 \$
202400263	2024-07-08	Harrison Kyle	85,87 \$
202400264	2024-07-08	Quincaillerie Hemmingford	595,66 \$
202400265	2024-07-08	Nancy Lussier	661,59 \$
202400266	2024-07-08	Agri-Distribution JP inc.	473,05 \$
202400267	2024-07-08	HAMSTER	351,05 \$
202400268	2024-07-08	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400269	2024-07-08	SERVICE RG 1998	275,94 \$
202400270	2024-07-08	REACTIF agence web inc.	1 115,28 \$
202400271	2024-07-08	Alarme SPP	441,50 \$
202400272	2024-07-08	Oxygène Régional inc.	317,34 \$
202400273	2024-07-08	Tammy Vaillancourt	210,00 \$
202400274	2024-07-08	Fonds des biens et des services	77,02 \$
202400275	2024-07-08	Evelyne Bouchard	50,00 \$
202400276	2024-07-08	Conteneur S. Yelle Inc.	2 127,04 \$
202400277	2024-07-08	Sanibert	194,82 \$
		Paie des employés, conseil & élections	58 349,22 \$
			1 127 026,15 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 1 127 026.15 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

2024-07-98 DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO.309-17
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NO.309 VISANT CERTAINES CONDITIONS
POUR LES CAMPINGS ET LES CHENILS

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 8 avril 2024 et que le premier projet a été autorisé lors de la séance du 3 juin 2024, par le conseiller Jean-Marc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions pour la sous-catégorie d'usage "mini-maison" à l'intérieur d'un camping;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions dans l'aménagement et construction de chenil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par
 le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le deuxième projet de règlement no.309-17 et d'envoyer à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de résolution, ce deuxième projet de règlement ainsi que le résultat de la consultation publique. L'avis public aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme et ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour l'approbation des règlements sera publié le 9 juillet 2024. La période de dépôt de signature se terminera le 24 juillet 2024.

2024-07-99 DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO.336
CONCERNANT LA GARDE D'ANIMAUX

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 8 avril 2024 et que le premier projet a été autorisé lors de la séance du 3 juin 2024, par le conseiller Jean-Marc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement vise à autoriser des chenils / pensions pour chiens / chatterie et encadrer la possession de certains animaux;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le deuxième projet de règlement no.336 et d'envoyer à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de résolution, ce deuxième projet de règlement ainsi que le résultat de la consultation publique. L'avis public aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme et ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour l'approbation des règlements sera publié le 9 juillet 2024. La période de dépôt de signature se terminera le 24 juillet 2024.

AVIS DE MOTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 337

La conseillère Julie Bergeron donne un AVIS DE MOTION, avec une dispense de lecture, qu'à une prochaine séance régulière, le conseil prévoit adopter le premier projet de règlement no.337 pour facturer les travaux effectués par la MRC Jardins-de-Napierville dans le cours d'eau Rivière Lacolle Branche 12.

2024-07-100 PREMIER PROJET RÈGLEMENT NO.337 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LES TRAVAUX AU COURS D'EAU RIVIÈRE LACOLLE BRANCHE 12

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville a imposé à la Municipalité du Canton de Hemmingford, sous forme de quote-part, un montant de 26 257,91 \$, pour des travaux effectués dans le cours d'eau de la branche 12 de la rivière Lacolle, et que ce montant sera réparti par la municipalité aux contribuables dans le bassin versant du cours d'eau au prorata de la superficie contributive;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de la quote-part, dont elle est débitrice pour un service de la MRC, est financé au moyen d'un mode de tarification;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le premier projet de règlement no.337

AVIS DE MOTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 338

Le conseiller Jean-Marc Lamoureux donne un AVIS DE MOTION, avec une dispense de lecture, qu'à une prochaine séance régulière, le conseil prévoit adopter le premier projet de règlement no.337 pour facturer les travaux effectués par la MRC Jardins-de-Napierville dans le cours d'eau Burns Branche 4.

2024-07-101 PREMIER PROJET RÈGLEMENT NO.338 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LES TRAVAUX AU COURS D'EAU BURNS BRANCHE 4

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville a imposé à la Municipalité du Canton de Hemmingford, sous forme de quote-part, un montant de 99 127,48 \$, pour des travaux effectués dans le cours d'eau Burns branche 2 et que ce montant sera réparti par la municipalité aux contribuables dans le bassin versant du cours d'eau au prorata de la superficie contributive;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de la quote-part, dont elle est débitrice pour un service de la MRC, est financé au moyen d'un mode de tarification;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le premier projet de règlement no.338.

**2024-07-03 RECOMMANDATION DU CCU – DOSSIER
DÉROGATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE –
EMPLACEMENT BATIMENT ACCESSOIRE 758
CHEMIN WILIAMS**

CONSIDÉRANT QUE *M. Benoit Labelle, propriétaire du 758 chemin Williams, a déposé une demande de dérogation mineure concernant l'emplacement d'un abri d'auto en cours avant ;*

CONSIDÉRANT QUE *le tableau 1 du chapitre 5 du règlement de zonage no. 309 TABLEAU 1 : USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS DANS LES COURS interdit la construction des abris d'autos en cour avant ;*

CONSIDÉRANT QUE *M. Labelle justifie sa demande en déclarant que plusieurs aspects du terrain (topographie, végétation, arbres matures, aménagements existants, dalle de béton existante, distance entre la maison et la rue, etc.) fait en sorte que l'emplacement de l'Abri d'auto tel que demandé sera le positionnement le plus adéquat ;*

CONSIDÉRANT QUE *la superficie du lot est amplement suffisante pour permettre d'y implanter un abri d'auto à un autre endroit ;*

CONSIDÉRANT QU'IL *est l'avis du CCU que M. Labelle pourra facilement éviter de déroger au règlement de zonage en implantant l'abri d'auto dans un endroit conforme, soit en cours latérale ou arrière ;*

CONSIDÉRANT QUE *le refus de cette demande ne causera aucun préjudice au demandeur ;*

CONSIDÉRANT QUE *l'octroi de la demande de dérogation mineure créera un précédent pouvant occasionner plusieurs demandes du même type de la part de d'autres requérants ;*

DE RECOMMANDER au conseil municipal **de refuser** la demande de dérogation mineure.

Suite a cette décision, le CCU propose au conseil municipal de modifier le règlement de zonage no.309 afin de permettre la construction de bâtiment accessoire en zone agricole a tous les endroits sur un lot a la condition de respecter les marges exigées existantes ainsi qu'une marge de recul avant de 15 mètres.

2024-07-102 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU CHEMIN WILLIAMS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme ont reçu une demande de dérogation mineure visant le lot 5 365 905, situé au 758 chemin Williams, cette demande concerne l'emplacement d'un bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT QUE la décision du CCU est de ne pas recommander la demande de dérogation mineure tel que présentée;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par la conseillères Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE na pas autorisé la demande de dérogation mineure tel que présentée et de discuter de la proposition du CCU, de modifier le règlement de zonage no.309.

PRÉSENTATION DES CONSEILLÈRES/CONSEILLERS MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX

COMITÉ	MEMBRE	
VOIRIE (Entrepôt -Garage municipal) Hygiène du milieu (Gestion des déchets et récupération) & Cours d'eau	Richmond Viau	Siège no.1
	Jean-Marc Lamoureux	Siège no.5
PROTECTION INCENDIE (incl. Station de pompage) et Sécurité civile	Deborah Beattie	Siège no.2
	Richmond Viau	Siège no.1
	Jennifer Levie	Siège no.6
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (Contentieux, gestion administrative, gestion et évaluation du personnel et ententes inter municipal)	Richmond Viau	Siège no.1
	Jean-Marc Lamoureux	Siège no.5
FINANCE	Réal Daigle	Siège no.3
	Jean-Marc Lamoureux	Siège no.5
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITORIAL (Suivi du plan d'action de la politique de développement durable et Parc industriel Hemmingford)	Deborah Beattie	Siège no.2
	Julie Bergeron	Siège no.4
SPORT ET LOISIR AU centre récréatif	Richmond Viau	Siège no.1
	Jean-Marc Lamoureux	Siège no.5
	Julie Bergeron	Siège no.4
CULTURES (bibliothèque) FAMILLES ET AINÉS COMITÉ D'ACTION SOCIALE	Julie Bergeron	Siège no.4
	Jean-Marc Lamoureux	Siège no.5
	Deborah Beattie	Siège no.2

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (projets Clermont et autres)	Jennifer Levie	Siège no.6
	Julie Bergeron	Siège no.4
CCU (comité consultatif urbanisme)	Julie Bergeron	Siège no.4
COMITÉ DÉMOLITION (habitations construites avant 1940)	Julie Bergeron	Siège no.4
	Jennifer Levie	Siège no.6
	Réal Daigle (SUBSTITUT)	Siège no.3

***Le maire suppléant est M. Jean-Marc Lamoureux, siège no.5
Prendre note que le maire M. Lucien Bouchard participe à tous les
comités.***

**2024-07-103 MANDAT POUR INVENTAIRE D'IMMEUBLES AU
CAMPING CANNE DE BOIS**

CONSIDÉRANT QUE FQM services, coopérative de solidarité, présente une offre de service afin de mettre à jour et d'intégrer au rôle d'évaluation des immeubles et dépendances installés au camping Canne de bois;

CONSIDÉRANT QUE le mandat proposé indique la présence de deux inspecteurs résidentiels en inspection pour environ 150 heures et saisie de données pour environ 75 heures ainsi qu'un technicien senior pour les modifications de la matrice graphique, pour environ 75 heures;

CONSIDÉRANT QUE le mandat proposé totalise un montant maximum de 22 200\$, avant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre préparatoire est prévue avant le début des travaux d'évaluation, se terminant avant le 31 août 2024, avec l'inspecteur mandaté, les propriétaires du camping et les représentantes de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le mandat de FQM services, coopérative de solidarité, dépense financée par le budget des services professionnels.

**2024-07-104 MANDAT POUR INVENTAIRE D'IMMEUBLES AU
CAMPING LE DAUPHINAIS**

CONSIDÉRANT QUE FQM services, coopérative de solidarité, présente une offre de service afin de mettre à jour et d'intégrer au rôle d'évaluation des immeubles et dépendances installés au camping Le Dauphinois;

CONSIDÉRANT QUE le mandat proposé indique la présence de deux inspecteurs en inspection pour environ 75 heures et saisie de données pour environ 40 heures ainsi qu'un technicien senior pour les modifications de la matrice graphique, pour environ 30 heures;

CONSIDÉRANT QUE le mandat proposé totalise un montant de 11 000\$, avant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre préparatoire est prévue avant le début des travaux d'évaluation, qui devront se terminer avant le 31 août 2024, avec

l'inspecteur mandaté, les propriétaires du camping et les représentantes de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le mandat de FQM services, coopérative de solidarité,
Dépense financée par le budget des services professionnels.

2024-07-105 PARTICIPATION A LA RÉALISATION D'UNE DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le secrétariat aux aînés a accordé un financement collectif pour le programme de soutien à la démarche *Municipalité Amis des Aînés*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà affirmé sa volonté de participer à une démarche régionale permettant la réalisation d'une politique et d'un plan MADA régional ainsi que des politiques et des plans d'action MADA locaux;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA requiert la formation d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique MADA et son plan d'action ainsi que la nomination de ces membres ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE DÉSIGNER Mme Deborah Beattie et M. Jean-Marc Lamoureux à titre d'élus, responsable du dossier « Aînés ».

DE DÉSIGNER Mme Sabrina Goyette-Moreau à titre de responsable administratif du dossier « Aînés » et de la démarche MADA.;

DE DÉSIGNER une personne à être nommé ultérieurement comme représentante d'un organisme ou comme citoyen/ne, à titre de représentant « Aînés

DE S'ENGAGER dans l'élaboration d'une politique des aînés et d'un plan d'action afférent ;

Que la municipalité de du Canton de Hemmingford autorise la MRC des Jardins-de-Napierville à faire une demande d'aide financière pour le programme de soutien à la démarche MADA. La demande est de type collectif et les travaux seront effectués sous la coordination de la MRC.

2024-07-106 REDDITION DE COMPTE POUR SUBVENTION PRABAM

CONSIDÉRANT Qu'au mois de mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté un plan d'action pour relancer le secteur de la construction dans le contexte où son économie a durement été touché par la pandémie;

Dans ce contexte, la municipalité bénéficie d'un montant maximum de 117 488\$ pour des travaux admissibles visant ses infrastructures, tel que l'entrepôt municipal et la caserne d'incendie.

Voici la liste des dépenses encourues :

Travaux de réparation/peinture extérieure à l'entrepôt municipal	:15 748,13\$
Travaux de réparation de pavage a la caserne incendie	: 37 480,54\$
Travaux de revêtement du plancher à la caserne incendie	: 53 654,48\$
Système contrôle d'accès porte d'entrée à la caserne incendie	: 6 208.23\$
Nouvelle porte d'entrée à la caserne incendie	: 5 564.34\$

Dépense supérieure au montant accordé, contribution de la municipalité : 1 167,72\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 APPUYÉ par le conseiller Réal Daigle,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

CONFIRME la réalisation des travaux tels que décrits plus haut, désigne la firme LLG CPA qui auditera les dépenses encourues.

2024-07-107 CONFORMITÉ DES ADRESSES AU CAMPING LE DAUPHINAIS

CONSIDÉRANT QUE les résidents au Camping Le Dauphinois, 199 route 219, souhaitent recevoir leur courrier dans des casiers postaux communautaires de Poste Canada, installées sur le lot du camping;

CONSIDÉRANT Que la municipalité accordera de nouvelles adresses, pour les résidents actuels et ceux à venir, en indiquant par Exemple comme un numéro d'appartement (numéro du site) et l'adresse, du camping : 19-199 route 219;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fera parvenir à Poste Canada une liste d'adresses à modifier ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,
 APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la liste d'adresses à modifier, par Poste Canada, pour les résidents au Camping Le Dauphinois.

2024-07-108 APPUI MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS ET LA MRC DE BELLECHASSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gervais dans la MRC de Bellechasse demande l'appui des municipalités dans le dossier concernant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans plusieurs localités au Québec;

CONSIDÉRANT la disparition de comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre MRC des Jardins-de-Napierville, notamment ceux de Saint-Édouard et de Sainte-Clotilde, compromettront l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre MRC;

CONSIDÉRANT que près de 1 600 membres Desjardins de tout le Québec ont signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford souhaite aussi soutenir la résolution numéro 240307 de la municipalité de Saint-Gervais et la résolution numéro C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre Municipalité à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
 APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

Que le conseil municipal joigne sa signature à celle des près de 1 600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et

soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour, entre autres, les résidents de notre MRC;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des municipalités des Jardins-de-Napierville, à la municipalité de Saint-Gervais et la MRC de Bellechasse.

2024-07-109 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de la FQM se déroulera à Québec les 26, 27 et 28 septembre prochain, au Centre des congrès de Québec;

CONSIDÉRANT QUE quatre conseillers désirent participer aux ateliers et formations proposés et échanger avec d'autres acteurs du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE le coût par inscription est de 990\$, plus les taxes et les frais de déplacements et d'hébergements;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'inscription de quatre conseillers au Congrès de la FQM, dépense prévue au budget de 2024 pour les élus.

2024-07-110 LOCATION TOILETTE CHIMIQUE HALTE CYCLISTE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QU'une toilette chimique servira tous les cyclistes profitant de l'air de repos situé la halte cycliste de Hemmingford, à l'intersection de la route 219 ;

CONSIDÉRANT QUE le cout de location, d'entretien et du transport est de 1 125, \$ par la compagnie Sanibert, pour les périodes estivales et automnales;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le paiement mensuel de 158,74\$ plus les taxes, financé par le budget de la voirie.

2024-07-111 COUPE BORDURE POUR DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT QU'un coupe bordure doit être remplacée ;

CONSIDÉRANT QUE le montant pour l'achat du nouveau coupe-bordure est de 600\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense financée par le budget 2024 d'achat d'équipement pour la voirie.

2024-07-112 FOIRE DE HAVELOCK SEPTEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de la Foire de Havelock sollicitent un soutien financier pour aider à couvrir une partie des coûts de la foire lors de la 152 édition, en septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la présentation de la Foire de Havelock a toujours mis l'accent sur l'aide au développement et la sensibilisation à l'agriculture, la mise en valeur des traditions rurales et la promotion des organisations locales et de leurs produits;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par
la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU à l'unanimité, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER une aide financière de 450\$ pour soutenir la Foire de Havelock, montant provenant du budget des dons 2024.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

POINT DIVERS

CORRESPONDANCE: Lettre de remerciement de l'organisme vents d'espoir, pour la commandite reçue. Lors de l'évènement du tournoi de golf, le 13 juin dernier, une somme de 109 000\$ a été amassée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-07-113 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 21h15

Lucien Bouchard
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale greffière-trésorière

Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2024-07-97
2024-07-103
2024-07-104
2024-07-109
2024-07-110
2024-07-111